

# DÉSINFECTANT SPÉCIAL ALIMENTAIRE

2023-02/1-LP

FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE - FICHE TECHNIQUE

## ARVO SEPT

DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE-FONGICIDE  
SPÉCIAL DOMAINES ALIMENTAIRES

NORME E.N. 1276 (5 MIN, CONDITIONS DE PROPRETÉ)  
POUR L'ACTIVITÉ BACTÉRICIDE

NORME E.N. 1650 (15 MIN, CONDITIONS DE PROPRETÉ - *Aspergillus niger*)  
POUR L'ACTIVITÉ FONGICIDE

NORME E.N. 1650 (15 MIN, CONDITIONS DE PROPRETÉ - *Candida albicans*)  
POUR L'ACTIVITÉ LEVURICIDE

QUALITÉ ALIMENTAIRE



### ► Teneur garantie en matières actives :

Chlorure de didécyl diméthyl ammonium : 13,25 gr/Kg.  
N-aminopropyl dodécyl propane 1,3-diamine : 35,4 gr/Kg.

### ► Définition :

ARVO SEPT est un désinfectant peu moussant qui convient aussi bien pour la désinfection des surfaces et en application pédiluve. Il permet de désinfecter toutes les surfaces et matériels utilisés dans les industries alimentaires, agro-alimentaires et environnement alimentaire.

### ► Avantages :

#### Efficace :

- Désinfectant bactéricide, fongicide, levuricide.
- Peu moussant.
- Qualité alimentaire.

#### Polyvalent :

- Compatible avec tous les matériaux employés usuellement y compris aluminium et alliages, galvanisé.
- Convient aussi bien pour la désinfection des surfaces et en application pédiluve.
- Peut également être utilisé en additif aux solutions acides et alcalines.

### ► Domaines d'application :

Désinfection des locaux de stockage (dont parois) - matériel de transport - matériel de laiterie - produits d'origine animale (POA) TP4. Convient pour les stations de lavage lors des cycles de «Nettoyage en Place» (circulation à l'intérieur d'installations non démontées de solutions détergentes et/ou désinfectantes afin d'assurer aux surfaces en contact avec des denrées alimentaires un nettoyage répondant à des critères de qualité).

DIVISION AGRICOLE  
VITICOLE  
VINICOLE



- DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE,  
FONGICIDE, LEVURICIDE
- POLYVALENT
- SPÉCIFIQUE  
DOMAINES ALIMENTAIRES

### CARACTÉRISTIQUES :

État : liquide  
Densité : 1,02 +/- 0,02  
Odeur : légère  
Couleur : incolore  
pH (à 1 %) : 10,5 +/- 0,5  
Point éclair : sans

### MODE D'EMPLOI :

Voir au verso.



## ➤ Domaines d'application :

Selon les conditions et le plan d'hygiène, après un nettoyage avec un détergent ou un détartrant et un rinçage, ARVO SEPT s'applique dans les conditions suivantes :

Conserverie, plats cuisinés, panification : cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits.

Lait, oeufs : cuves, tanks, citernes, échangeurs thermiques, moules, bassines, soutireuses, conditionneuses.

Viticulture : cuves, tanks, citernes, circuits de convoyage, échangeurs, filtres, soutireuses, conditionneuses.

Boisson : cuves, tanks, citernes, circuits de convoyage, échangeurs thermiques, matériels de fabrication.

Viande : cuves, cuiseurs, blancheurs, bacs Europe, caisses, cadres, circuits de convoyage et de cuisson. Pédiluves.

ARVO SEPT est un «Produit utilisable en Agriculture Biologique conformément aux règlements (UE) n°2018/848 et 2021/1165». «Contrôle ECOCERT F-32600».

ARVO SEPT convient pour toutes les surfaces, locaux et matériels alimentaires ou non. S'emploie également dans le cadre du système HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), pour un protocole de désinfection, suivant la directive 93/43/CE relative à l'hygiène des denrées alimentaires, basée sur les principes généraux d'hygiène pour la sécurité sanitaire des aliments.

## ➤ Alimentarité :

ARVO SEPT est conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 concernant les produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.

## ➤ Utilisation d'ARVO SEPT suivant le tableau ci-dessous :

Applications	Dilutions	Mode d'emploi
Industries agro-alimentaires (viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie, etc....)	<u>Bactéricidie</u> : à partir de 0,25 % dans de l'eau.  <u>Fongicidie - levuricidie</u> : à partir de 5 % dans de l'eau.	Circulation en nettoyage en place (NEP). Circulation en tunnel, armoire de lavage, bac turbo. Surface par trempage. Surface par pulvérisation.  <u>Temps de contact</u> : 5 minutes pour l'activité bactéricide.  <u>Temps de contact</u> : 15 minutes pour l'activité Fongicide - levuricide.  <u>Température d'utilisation</u> : de 10°C à 90°C.

## ➤ ACTIVITÉ BACTÉRICIDE D'ARVO SEPT :

- Principe : l'activité bactéricide a été déterminée selon la norme Européenne E.N. 1276 : «Antiseptiques et désinfectants chimiques - Essai quantitatif de suspension pour l'évaluation de l'activité bactéricide des antiseptiques et désinfectants chimiques utilisés dans le domaine de l'agro-alimentaire, dans l'industrie, dans les domaines domestiques et en collectivité - Méthode d'essai et prescriptions - (Phase 2, étape 1) - Octobre 1997». (Essai sur souche additionnelle).

Souches de référence : Pseudomonas aeruginosa, Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae.

Temps de contact : 5 minutes à 20°C.

Substance interférente : Albumine bovine 0,3 g/l (conditions de propreté).

## ➤ ACTIVITÉ FONGICIDE - LEVURICIDE D'ARVO SEPT :

- **Principe** : l'activité fongicide - levuricide a été déterminée selon la norme Européenne E.N. 1650 : «Antiseptiques et désinfectants chimiques - Essai quantitatif de suspension pour l'évaluation de l'activité fongicide ou levuricide des antiseptiques et des désinfectants chimiques utilisés dans le domaine de l'agro-alimentaire, dans l'industrie, dans les domaines domestiques et en collectivité - Méthode d'essai et prescriptions - (Phase 2, étape 1) - Octobre 1997». (Essai sur souche additionnelle).

Souche fongique de référence : *Aspergillus niger*.

Souche levure de référence : *Candida albicans*.

Temps de contact : 15 minutes à 20°C.

Substance interférente : Albumine bovine 0,3 g/l (conditions de propreté).

## ➤ Recommandations :

Conformément à la réglementation en vigueur, après application sur du matériel ayant un contact avec les denrées alimentaires, effectuer obligatoirement un rinçage à l'eau potable. Vérifier les précautions d'emploi notifiées sur la fiche de données de sécurité. Utiliser des gants et des lunettes de protection. Ne jamais remettre du produit pur non utilisé dans le conditionnement d'origine. Conservation : 2 ans dans un local frais et ventilé à l'abri des rayons solaires directs à une température comprise entre 5°C et 30°C.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

**Nota** : La DCO d'ARVO SEPT est de 250 mg O<sub>2</sub>/g.

Conformément à l'arrêté du 19 mai 2004 relatif au contrôle de la mise sur le marché des substances actives biocides, ne pas réutiliser l'emballage. Consulter les instructions portées dans la fiche de données de sécurité pour son élimination. Produit strictement réservé à un usage professionnel. Type de produit : TP 2 (désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides); TP 4 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux); TP 11 (protection des liquides utilisés dans les systèmes de refroidissement et de fabrication).



*DACD ne peut avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. DACD n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier. Les informations ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque cas déterminé.*